



Prévention / Sécurité / Qualité de vie au quotidien des Juvignacois

Marches exploratoires 2023 - Quartier des Constellations - Juin 2023

Contribution des marcheurs / arbitrages de la Municipalité

LES ABORDS DES EQUIPEMENTS PUBLICS ET LES PARCS DE STATIONNEMENT

Les contributions recueillies lors des marches exploratoires et des échanges avec les marcheurs mobilisés		Les arbitrages de la Municipalité			
		Déjà en place	Va être réalisé	Va être étudié	N'est pas retenu
Optimiser l'éclairage public	<p>« Installer un éclairage intelligent avec intensification de la luminosité par détecteur de mouvements. »</p> <p>« Du parking aux terrains de tennis ; actuellement les abords des terrains de tennis sont trop sombres la nuit ».</p>	<p>JUVIGNAC compte 2800 points lumineux.</p> <p>Le parc d'éclairage public est équipé de réducteurs permettant d'abaisser l'intensité lumineuse en milieu de nuit, de préserver la biodiversité nocturne et de réduire la facture énergétique.</p>		<p>Le matériel d'éclairage public qui équipe le quartier des Constellations est un parc récent principalement équipé de LED (économe en énergie).</p> <p>Cela dit, cet éclairage pourrait être encore plus efficace grâce à l'intégration de capteurs de mouvement qui en détectant le passage de piétons, régulent le flux lumineux en variant l'intensité.</p> <p>Cette évolution sera étudiée dans le cadre des travaux de requalification des espaces publics autour du collège et à proximité des tennis municipaux Suzanne LENGLEN.</p>	
	<p>« Installer des poubelles ludiques comme par exemple une poubelle parlante ».</p>			<p>Les élus de la ville de JUVIGNAC croient et plaident pour la « ludification » de l'espace public.</p> <p>Auparavant cantonnées à des lieux spécialisés (installations sportives, aires de jeux, parcs...), les installations ludiques font irruption dans les aménagements urbains et participent à l'apparition de nouvelles formes d'espaces publics à caractère ludique.</p>	
Rendre l'espace public ludique et convivial	<p>« Créer un espace de rencontre pour les habitants ; par exemple un jardin partagé ouvert avec des bacs permettant aux habitants de jardiner ensemble, des haies gourmandes, ... »</p>			<p>Créer à moyen terme une nouvelle structure ludique sur le parvis de l'espace Lionel DE BRUNELIS.</p>	
Sécuriser les usagers	<p>« Installer une borne d'appel d'urgence avec flash code par exemple. »</p>	<p>06 14 63 67 37</p> <p>C'est le numéro à composer pour contacter 7j/7 et 24h/24h, la patrouille de la police municipale de JUVIGNAC.</p>			<p>Les coûts associés au déploiement de bornes d'appel d'urgence (outre l'investissement initial pour l'achat et l'installation des bornes) sont trop élevés et donc inaccessibles pour JUVIGNAC (maintenance, frais de personnel, formation).</p>
Optimiser le stationnement	<p>« Réaménager le parking de la salle Jean Moulin / « Le parking de la salle Jean Moulin est trop petit » / Réaménager l'entrée/sortie du parking Jean-Moulin (depuis le parking du tramway) »</p>	<p>Le quartier des Constellations desservi par le tramway et la ligne de bus 25, compte près de 2000 places de stationnement pour 1600 logements soit 1,3 place par logement.</p>		<p>La question n'est pas tant celle du nombre de places que celle de leur disponibilité.</p> <p>C'est la raison pour laquelle la ville étudie la possibilité de réglementer l'accès au stationnement public afin de garantir par une meilleure rotation des places existantes, l'accès aux équipements publics, aux commerces...</p>	
	<p>« Prévoir davantage de places de parking, avec par exemple la création d'un parking aérien »</p>	<p>- 628 places de surface, publiques ; - 1380 places en sous-sol, privées ;</p> <p>70 places publiques construites à l'initiative de la ville se situent en pied d'immeuble ce qui porte à confusion ; les résidents les considérant en effet comme privées.</p>	<p>Seize (16) nouvelles places de stationnement seront créées à proximité des commerces et de l'aire de jeux des Constellations.</p>	<p>L'opportunité de définir des règles de stationnement pour différents utilisateurs, différents usages et différents types de véhicules. L'objectif recherché sera de garantir une disponibilité de places.</p>	<p>La construction d'un parc de stationnement supplémentaire au cœur du quartier, outre d'être onéreuse est jugée inopportune.</p>
	<p>« A la place du square, créer des places de parking supplémentaires (parking en hauteur) »</p>			<p>L'enjeu est davantage celui de la rotation des places, que celui de leur nombre.</p>	



	« Prévoir des places de parking plus grandes pour des véhicules plus longs ou plus larges. »	Les places de parking existantes correspondent aux normes en vigueur.			
	« Verbaliser les infractions au stationnement (voitures garées sur les places handicapées et qui ne disposent pas de carte mobilité inclusion mention « stationnement » par exemple). »	La police municipale est très attentive au respect des places réservées aux personnes à mobilité réduite.			
Promouvoir les mobilités actives	« Mieux identifier les espaces partagés (piétons-vélos) ». »			La Ville va étudier la possibilité de renforcer la signalisation au sol des principales intersections entre les circulations piétonnes et vélos (colorisation renforcée).	
Développer les infrastructures de recharge	« Installer des bornes électriques permettant de recharger les véhicules ». »	<p>Six (6) bornes de recharge électrique sont implantées sur la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux (2) stations REVEO au sein du quartier des Constellations ; - Deux (2) stations REVEO sur le parking d'Intermarché ; - Deux (2) stations privées à la station-service d'Intermarché. 	<p>La métropole est compétente en matière de déploiement des bornes de recharges électriques sur les 31 communes.</p> <p>Elle vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt dans le but de trouver l'opérateur en charge du déploiement.</p>		
Améliorer la propreté et l'entretien	« Revoir le système des poubelles (plus grandes, ramassages plus fréquents, ...) pour éviter qu'elles débordent ». »	Au cours de l'été 2022, la ville et la Métropole ont déployé au sein du quartier, une quinzaine de poubelles supplémentaires .	La poursuite de ce déploiement est légitime notamment le long des itinéraires piétons. Des poubelles supplémentaires seront implantées.		
	« Réparer les vitres cassées à l'entrée de Lionel de BRUNELIS et repeindre le plafond de l'entrée qui a des traces noires de projectiles. »	Les vitres ont été réparées.			
Optimiser le mobilier urbain	« Changer le modèle des poteaux à la fin du chemin entre les terrains de tennis « Les poteaux sont régulièrement cassés ». »	Les tennis municipaux Suzanne LENGLEN et leurs abords sont concernés par un vaste programme de requalification. Les questions du mobilier et de sa durabilité seront revues à cette occasion.			
Améliorer la signalétique	« Installer des plaques indiquant les noms des rue visibles de loin ». »	La ville remplace, à la demande, les plaques manquantes ou endommagées.	<p>L'ensemble des plaques de rue du quartier des Constellations, ne sont pas émaillées donc moins durables, leur restauration est programmée en 2024.</p> 		
	« Déplacer le plan actuel pour permettre une meilleure visibilité. »	Le plan général du quartier a été déplacé et rapproché de l'aire de jeux pour enfants, un emplacement stratégique au cœur du quartier. Ce plan se situe à 150 mètres des équipements sportifs.			
	« Installer un plan permettant de mieux repérer les équipements sportifs. »	Par ailleurs, les frontons du gymnase Jean MOULIN et l'Espace Lionel de BRUNELIS comportent leur nom en grandes lettres.			



	<p>« Installer un plan du quartier avec un zoom sur le lieu où l'on est et les alentours à 5 minutes, identifier les équipements publics, les principaux commerces à proximité (Intermarché par exemple). »</p>	<p>Le plan général du quartier existe. Il a été déplacé à proximité de l'aire de jeu, sur une position jugée centrale.</p> <p>De plus, depuis 2019, soucieuse de limiter la prolifération des panneaux de signalisation et/ou publicitaire qui encombre les trottoirs et dégrade le cadre de vie, JUVIGNAC finance et déploie un dispositif de « réglettes » dénommées qui ont pour objet de guider l'utilisateur vers un commerce ou un équipement situé à proximité.</p> 		<p>Le déploiement d'une signalétique indiquant les temps de trajets à pied comme un facteur déterminant d'incitation à la marche.</p>	
	<p>« Penser l'installation de plans actualisés à hauteur de personnes à mobilité réduite et d'enfants ». »</p>			<p>Une préoccupation en effet importante à prendre en compte dans les futures implantations. JUVIGNAC, ville inclusive et « à hauteur d'enfant ».</p>	
<p>Promouvoir la sécurité routière</p>	<p>« Mettre en place des actions de prévention routière (pour sensibiliser aux dangers de la vitesse excessive par exemple). »</p>	<p>JUVIGNAC a obtenu en 2021 le label « Ville Prudente » décerné par la Prévention Routière. Un label renouvelable tous les 3 ans.</p>		<p>Déployer d'ici fin 2024 le plan d'actions défini dans le cadre du label :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Education routière des enfants et des adolescents ; - Sensibilisation des citoyens ; - Aménagement de la commune. 	
<p>Favoriser le lien social</p>	<p>« Proposer des actions visant à créer du lien entre les habitants (liens intergénérationnels) »</p>	<p>Tous les événements ou presque, qu'organise la ville de JUVIGNAC sont conçus pour toutes les générations.</p> <p>Cependant, il n'existe pas de rencontres intergénérationnelles à proprement parler.</p> <p>Une première expérience a eu lieu lors de la semaine bleue 2022 avec des activités manuelles seniors/centre de loisirs.</p>		<p>L'intensification de la programmation d'événements permettant de réunir les générations.</p>	
<p>Informier et sensibiliser les usagers</p>	<p>« Verbaliser les incivilités type dépôts à côté des poubelles ». »</p>	<p>La police municipale de JUVIGNAC en partenariat avec les équipes métropolitaines de nettoyage verbalise les auteurs des dépôts sauvages dès lors qu'ils parviennent à les identifier.</p> <p>La ville communique massivement sur l'offre de services métropolitaine qui enlève gratuitement sur simple appel téléphonique (gratuit) et sur rendez-vous les encombrants :</p> <p>0805 280 005 (numéro gratuit)</p>			
	<p>« Proposer des actions ludiques de sensibilisation au tri déchets et à l'utilisation des poubelles ». »</p>	<p>La Métropole invite chaque année les enfants des écoles de la ville à participer aux journées « Opération nettoyage des bords de la Mosson ».</p> <p>Dans le cadre de sa politique « zéro déchet », la Métropole expérimente par ailleurs l'intervention d'éco-messagers. Ceux-ci vont à la rencontre des habitants pour échanger avec eux sur les consignes de tri et les gestes à adopter pour réduire leurs déchets.</p>		<p>Faciliter l'intervention des ambassadeurs du tri métropolitains dans les écoles.</p>	
<p>Améliorer l'accessibilité universelle</p>	<p>« Réaménager les trottoirs pour permettre un accès et une circulation facilité pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes. « La circulation des personnes à mobilité réduite est difficile. A titre d'exemple la largeur des trottoirs n'est pas toujours adaptée, ni la hauteur des trottoirs ». »</p>	<p>En 2020, JUVIGNAC a créé sa Commission Communale Pour l'Accessibilité de Tous baptisée "CCPAT".</p> <p>La commission réunit élus, techniciens, représentants du monde du handicap (déficient visuels, moteurs, auditifs...), habitants et commerçants.</p>			



Le bilan d'activité annuel 2022 est disponible sur le site internet de la ville.

Dans le cadre de la CCPAT, la Ville et la Métropole ont notamment réalisé les travaux de mise en accessibilité PMR suivants :

- réaménagement de 6 quais de bus (arrêts) desservis par la ligne 25,
- réaménagement de l'itinéraire piéton surplombant la RN109,
- mise en conformité des traversées piétonnes de la rue des Alouettes et de la Voie Lactée,
- pose de mains courantes le long des escaliers menant à la médiathèque,
- mise en accessibilité de la Place de la Lavande,
- création de places de stationnement PMR supplémentaires devant l'école de Musique et de Théâtre ou encore l'école Maurice BEJART.